

## ON FAIT LE POINT

Chronique d'une indépendance annoncée.

P. 2

## ON (RE)FAIT LE POINT

Focus sur la bataille juridique qui oppose le CM Arkéa à la Confédération.

P. 3

## MAX CRITIC

Max et le podium où il faut être.

P. 4

# arkadie

LES ÉCHOS

DU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE

JOURNAL D'INFORMATION DES SALARIÉS DE L'UES ARKADE



## Nous y voilà !

**LE 29 JUIN DERNIER, À LA VEILLE DES GRANDS DÉPARTS EN VACANCES, LA DIRECTION METTAIT À DISPOSITION DES ÉLUS LE DOCUMENT DE 35 PAGES RELATIF AU PROJET D'INDÉPENDANCE DU GROUPE.**

Ce projet se retrouvait déjà largement relayé et commenté dans la presse et dans les équipes alors que la présentation aux élus du CCE n'était planifiée que le 5 juillet.

Tout le monde apprenait ainsi que les caisses locales, maillon majeur de notre organisation, cesseraient leurs activités bancaires au profit de l'ancienne Caisse Interfédérale, devenue Crédit Mutuel Arkéa.

Face à ce projet unique et déterminant pour l'avenir de notre Groupe, le CCE a souhaité faire appel à un expert externe pour l'accompagner dans l'analyse des conséquences économiques, juridiques et organisationnelles.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, c'est le cabinet d'expertise Syndex qui mènera ces travaux. En parallèle le CCE a mandaté la CPC (Commission Permanente de Coordination des IDP-HSCT) pour travailler sur les conséquences sociales du projet en matière de conditions de travail et de risques psychosociaux.

Réunie le 17 juillet en séance plénière, l'instance CPC a également mandaté un expert pour aller à la rencontre de nombreux acteurs du Groupe (salariés

et managers) afin de mesurer les enjeux et les conséquences effectives de ce projet. Espérons que cette expertise apporte un éclairage précis et concret de la situation.

Pour compléter son étude, le CCE a sollicité et obtenu début septembre une entrevue auprès des autorités de tutelle concernées (ACPR-Banque de France et Autorité des Marchés Financiers).

En tant qu'élus, il convient d'étudier avec sérieux et de manière objective les projets d'entreprise, pour en mesurer les incidences et les conséquences sociales sans tomber dans la caricature des pré-supposés. C'est ce travail d'analyse et de questionnement qui nous permettra de rendre un avis, indépendant, éclairé, et nous l'espérons, éclairant.

Lors de la première consultation sur le principe d'indépendance le CCE avait souligné d'entrée de jeu que le projet reposait sur des hypothèses ou des affirmations que les élus étaient bien incapables de vérifier. Au-delà de cette réserve, le CCE avait identifié neuf points majeurs d'inquiétudes auquel le projet définitif devrait

prendre le temps de répondre :

- faisabilité juridique du schéma envisagé,
- accords des pouvoirs publics,
- contenu et transparence des dossiers remis aux administrateurs,
- impacts sur notre refinancement,
- sort des parts sociales,
- répercussions sur la stabilité de notre clientèle,
- incidences d'une concurrence Crédit Mutuel sur nos territoires,
- conséquences de la perte de la marque et de la notoriété nationale,
- pérennité de notre attachement à notre branche professionnelle.

Après avoir pris connaissance en premier lieu de l'avis de la CPC et du rapport de l'expert, le CCE rendra son avis le 18 octobre prochain.

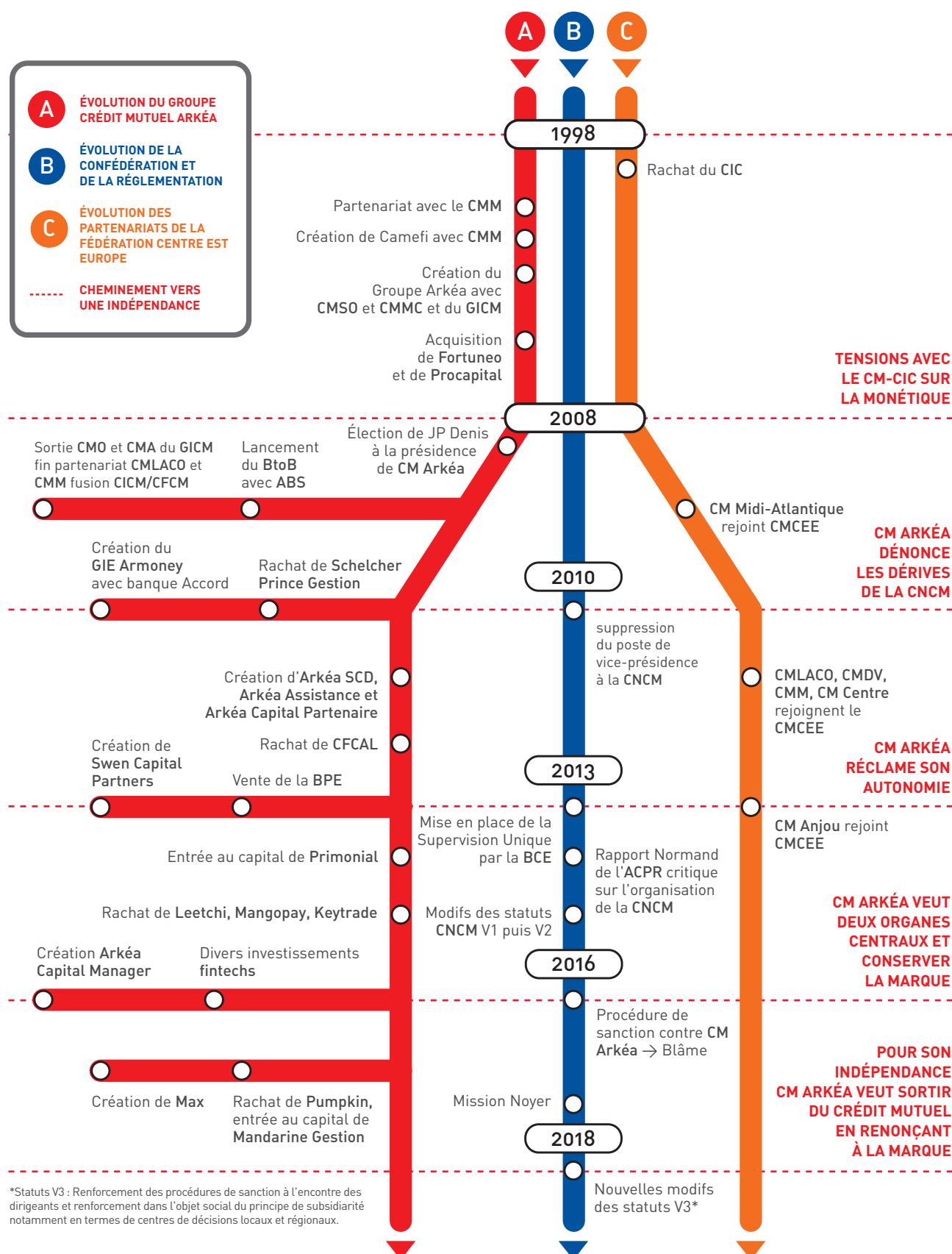
En attendant nous vous invitons à parcourir ce nouvel Arkadie où nous avons voulu retracer de manière factuelle, sous forme de frises, les éléments juridiques et économiques de ces dernières années qui ont conduit le Groupe à la situation inédite actuelle.

Bonne lecture.

**Jean Le Nir**  
Secrétaire du CCE

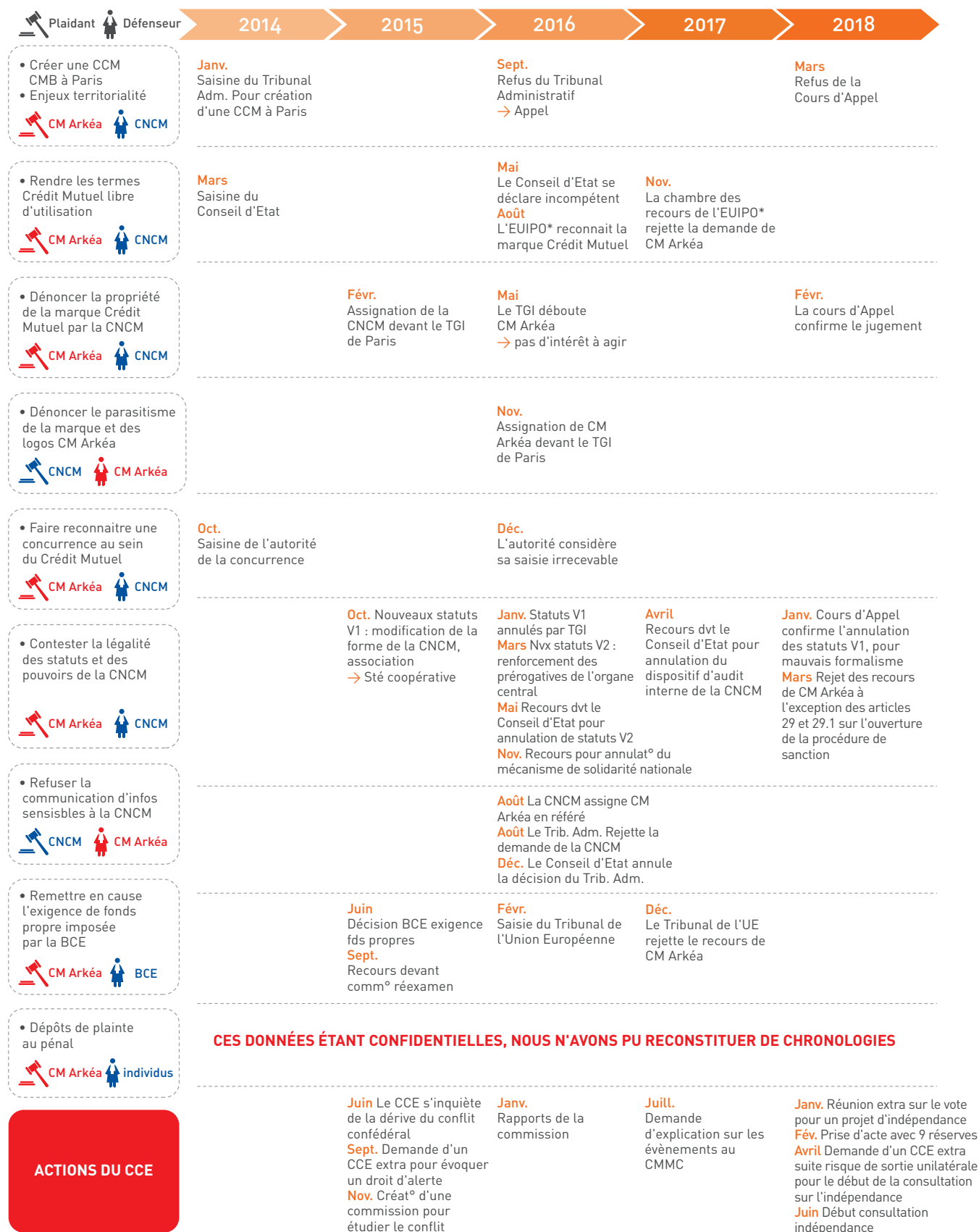


# 2008 marque un changement de stratégie dans le développement de notre Groupe...





## Focus : la bataille juridique qui oppose le Crédit Mutuel Arkéa à la Confédération.



CES DONNÉES ÉTANT CONFIDENTIELLES, NOUS N'AVONS PU RECONSTITUER DE CHRONOLOGIES

\*EUIPO : Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle qui s'occupe de la gestion des marques.

**CICM** : Caisse interfédérale de Crédit Mutuel

(renommée Crédit Mutuel Arkéa)

**CFCM** : Compagnie financière du Crédit Mutuel (holding des filiales du Groupe Arkéa avant sa fusion avec la CICM)

**CMO** : Crédit Mutuel Océan (La Roche sur Yon)

**CMA** : Crédit Mutuel Anjou (Angers)

**GICM** : Groupement Informatique du Crédit Mutuel (GIE entre CM Arkéa, CMA et CMO)

**CMLACO** : Crédit Mutuel Loire Atlantique et Centre Ouest (Nantes)

**CMDV** : Crédit Mutuel Dauphiné Vivarais (Valence)

**CMM** : Crédit Mutuel Méditerranéen (Marseille)

**CM Centre** : Crédit Mutuel du Centre (Orléans)

## ON Y VA !



## Tout Schussss avec le CCE !

Il fait encore chaud, mais vous allez fondre en découvrant la nouvelle offre neige que nous vous avons concoctée !

Une nouvelle destination cette année, avec la station de Notre Dame de Bellecombe ; des stations aux appartements rénovés à La Plagne et toujours le Grand Bornand pour les séjours famille.

Les partenaires du CCE sont sélectionnés chaque année sur la base des sondages que les participants nous retournent. En 2018 vous retrouverez : Pierre et Vacances, Goelia, Odalys, MVEF, Vacances Passions, La Belle Montagne et Avel.

À retrouver dès le 18 septembre sur le site du CCE !



MAX CRITIC

# Le podium où il faut être

C'est désormais un rituel de rentrée. La validation des acquis est un passage obligé. Nul doute qu'un candidat connu pour être un expert dans le maniement des antisèches et des apparences deviendra alors la risée de ses camarades s'il échoue à cet examen. D'autant plus s'il mobilise autour de lui une équipe de choc dédiée, coûte que coûte, à l'obtention du précieux sésame !

The Great Place to Work 2018 est l'un de ces fameux sésames que le candidat Crédit Mutuel Arkea aurait tellement voulu accrocher sous les projecteurs de son hall flambant neuf. Le cadre était déjà prêt à accueillir le diplôme. Les cadres sup de l'équipe concernée aussi. Mais la fête n'a pas eu lieu. La grande place est restée vide de sens et les grands crus au frais... faute d'y avoir trop crû.

Comment se fait-il que dans le palmarès 2018 du GPTW, j'ai pu trouver Décathlon, Kiabi, Leroy Merlin, McDonald's ? Désenchanté je fus de ne point y trouver la banque qui va avec la vie. C'est vrai que l'on ne fait pas encore partie de la grande famille Mulliez qui regroupe les trois premiers de la classe.

Pourtant, j'y croyais dur comme fer. J'avais coché toutes les cases du questionnaire pour être certain de tout bien faire. Même mon N+18 a validé ! Et puis mince quoi, le perf & Co, la rémunération variable, le reporting, la gentille pression amicale, les « Like », Les #Tag, les bonnets, les cœurs et les jolies couleurs ressortaient si bien de la grisaille bancaire. Sans oublier la manifestation que même Jules César aurait admirée. La Dream Team avait vraiment mis tout le paquet pour



brandir la couronne de laurier. Oh ben raté dis donc !

Pour comprendre, je suis allé regarder le corrigé du devoir. En fait, il fallait parler de communication entre salariés, développer un argumentaire sur les solutions proposées pour permettre de remonter régulièrement respirer à la surface entre 8h et 18h et conclure sur la bienveillance des managers. L'apnée est un exercice de plus en plus prisé mais elle ne permet ni de parler ni de s'oxygéner et encore moins de s'intéresser aux préoccupations des collègues. Déjà dans le rouge au quotidien, faudrait pas non plus devenir tout bleu.

La nouvelle direction « Arkea 360° » a du pain sur la planche pour ne pas être recalée à la prochaine session et décrocher ainsi la palme d'Or, dans la catégorie poids lourd, du meilleur « endroit où travailler ». En attendant de repasser au crible les conditions de travail pour obtenir le Label tant convoité, on peut s'entraîner sur le challenge du TGITB, The Great Indépendance To Be, qui est programmé à l'horizon 2020. Un autre devoir en perspective s'annonce, une dissertation sur le thème : peut-on être To Be et avoir été ? That is the question.

*Max, pour vous servir*